



## Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du **19 juin 2014**

### ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2014**
3. **Assermentations**
4. **Nominations statutaires**
5. **Comptes 2013**
  - a. **Rapport de gestion de la Municipalité**
  - b. **Présentation des comptes**
  - c. **Rapport de la Commission de gestion**
6.
  - a. **Préavis n° 2014/01 « Demande de crédit de CHF 55'000.- et autorisation d'emprunter CHF 55'000.- pour travaux d'entretien de routes par surfaçage »**
  - b. **Rapport de la commission**
7.
  - a. **Préavis n° 2014/02 « Demande de crédit de CHF 26'000.- et autorisation d'emprunter CHF 26'000.- pour la création d'un collecteur d'eau claire à Seppey d'Embas »**
  - b. **Rapport de la commission**
8. **Communications municipales**
9. **Divers et propositions individuelles**

\* \* \* \*

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président, ouvre la séance à 20.15 heures en saluant la Municipalité ainsi que les membres présents.

1. Appel

Sur les 96 membres du Conseil général, 59 sont présents et le quorum est donc atteint.

2. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2013

**Décision :** Le PV du 5 décembre 2013 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentations

YANN PERRET demande à être assermenté et ainsi devenir membre du Conseil. CHRISTOPHE CHAPPUIS procède à son assermentation et le Conseil général est dorénavant composé de 97 membres.

#### **4. Nominations statutaires**

CHRISTOPHE CHAPPUIS rappelle que le président du Conseil doit être réélu chaque année et que cette élection doit avoir lieu à bulletin secret. Par ailleurs, depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil, cette élection peut être tacite et il est à disposition pour une année supplémentaire. Il n'y a justement pas d'autre candidat tout comme pour les autres postes du bureau pour lesquels la composition suivante est proposée :

- CHRISTOPHE CHAPPUIS, président
- RAPHAËL LANFRANCHI, 1<sup>er</sup> vice-président
- RAYMOND WEBER, 2<sup>ème</sup> vice-président
- GARY CHERPILLOD, scrutateur
- PIERRE-ALAIN DUMAS, scrutateur
- ERIKA HENRIOUD NICOD, scrutatrice suppléante
- GAETAN PERRET, scrutateur suppléant
- LIONEL PIRETTI, scrutateur suppléant
- BRYAN THONNEY, scrutateur suppléant

**Décision :** Les membres du bureau du Conseil sont élus pour une année selon la composition proposée.

CHRISTOPHE CHAPPUIS explique qu'il faut également réélire les membres de la Commission de gestion. PHILIPPE CLERC, président, est sortant. Les différentes personnes sont donc décalées et il s'agit de trouver un nouveau suppléant. YANN PERRET est à disposition. La composition suivante est, ainsi, proposée aux membres du Conseil :

- YVES PROBST, président
- PATRICIA DUMAS
- LILIANE THONNEY
- SAMUEL PETTER
- CAROLINE FAVRE AMARO
- YANN PERRET, suppléant

**Décision :** La nouvelle composition de la Commission de gestion est acceptée à l'unanimité.

#### **5. Comptes 2013**

DANIEL SCHORDERET, Syndic, présente le rapport de gestion de la municipalité pour 2013. Il relève notamment une diminution de CHF 112'000.- des dettes totales qui s'élèvent dorénavant à CHF 2'993'000.- pour un plafond d'endettement fixé à CHF 4'500'000.-. Enfin, il rappelle que 10 préavis présentés par la municipalité en 2013 ont été acceptés et qu'un seul préavis municipal a été refusé par le Conseil, celui consacré à la réaffectation de la source de Gandou.

ROGER STETTLER, boursier, présente les comptes 2013 dans le détail. Il en ressort une marge d'autofinancement de CHF 321'853,69 pour un total des charges effectives de CHF 1'677'093,92. Après imputations internes et autres amortissements, les comptes font ressortir un excédent de revenus de CHF 9'348,44 pour un total des charges de CHF 2'460'070,32. Il précise que le budget prévoyait de son côté un excédent de charges de CHF 113'061.-.

PHILIPPE CLERC, président de la Commission de gestion, remercie la municipalité et le boursier pour leur travail et appelle le Conseil à leur donner décharge pour leur gestion ainsi qu'à accepter les comptes 2013. Il se permet toutefois de suggérer à la Municipalité d'étudier l'amélioration du système électrique de la grande salle. Olivier Hähni, municipal des bâtiments, rappelle que le contrôle de l'installation électrique, obligatoire tous les 5 ans, a eu lieu le 22 mai dernier et que celle-ci ne peut donc pas être considérée comme vétuste.

**Décisions :** Les comptes 2013 ainsi que le rapport de gestion sont acceptés à l'unanimité.

6. Préavis n° 2014/01 « Demande de crédit de CHF 55'000.- et autorisation d'emprunter CHF 55'000.- pour travaux d'entretien de routes par surfaçage »

STEPHANE THONNEY explique que l'entretien régulier du réseau routier de la commune permet de maintenir le confort et la sécurité de la circulation. Pour cette année, la Municipalité propose des travaux d'entretien sur la Route du Village depuis le local du feu en direction de Moudon jusqu'à la limite avec l'Etat, soit au panneau 50 km/h. MARYLENE CHAPPUIS, rapporteuse de la commission nommée pour étudier le projet, appelle le Conseil à accepter le préavis.

PIERRE-ALAIN DUMAS se demande s'il vaut vraiment la peine de refaire la route cette année alors qu'il y a différentes constructions en cours autours du local du feu. Il propose de repousser cet entretien à l'année prochaine. STEPHANE THONNEY explique que ces travaux étaient initialement prévus l'an dernier et qu'il y aura régulièrement des travaux dans le village. MICHEL BURNAND rappelle qu'il y a déjà eu plusieurs fois de petits travaux sur cette route et il espère qu'elle ne devra pas être ouverte six mois après les travaux.

**Décision :** Le préavis 2014/01 est accepté par 39 oui contre 10 non et 6 abstentions.

7. Préavis n° 2014/02 « Demande de crédit de CHF 26'000.- et autorisation d'emprunter CHF 26'000.- pour la création d'un collecteur d'eau claire à Seppey d'Embas »

STEPHANE THONNEY rappelle que le chemin communal de Seppey reliant Bressonnaz-Dessus pose continuellement des problèmes de ruissellement à la hauteur de Seppey d'Embas. C'est pourquoi la Municipalité propose la création d'une conduite pour amener ces eaux au bas de la parcelle n°448 dans un collecteur du Canton situé au bord de la route.

JEAN PIERRE MEYER, rapporteur de la Commission chargée d'étudier le projet, considère la construction comme nécessaire. Il rappelle toutefois qu'il ne s'agit là que de la première étape des travaux et que le prolongement du collecteur jusqu'à l'amont de la parcelle n°448 interviendra dans un second temps.

ROGER NAEGELE s'étonne que tous les travaux n'aient pas été prévus d'un coup et propose une modification du projet. CHRISTOPHE CHAPPUIS rappelle que ceci n'est pas possible. Le Conseil peut uniquement accepter ou refuser le préavis. Si c'est cette option qui devait être choisie, la Municipalité aurait à présenter un nouveau projet au prochain Conseil et l'ensemble des travaux serait donc repoussé à 2015. STEPHANE THONNEY précise qu'il a été décidé de fractionner les travaux afin de pouvoir faire la première étape entre les travaux des champs cet automne alors que le reste peut être effectué n'importe quand.

JEAN MAURICE HENZER appelle à refuser le préavis afin qu'un nouveau projet soit présenté à l'automne. JEAN PIERRE MEYER explique que la commission s'est posée la question mais que c'est la problématique agricole qui a convaincu celle-ci. Il ajoute que le projet est très bon marché par rapport aux prix du marché. Propriétaire de la parcelle n°448, NICOLAS KÜFFER aurait préféré que l'ensemble des travaux soit réalisé en une fois mais considère que le fractionnement ne poserait pas de problème.

**Décision :** Le préavis 2014/02 est accepté par 36 oui contre 16 non et 6 abstentions.

8. Communications municipales

GILBERT THONNEY

GILBERT THONNEY explique que le préavis concernant la réorganisation de la PC n'a pas pu être présenté ce soir car il est encore dans les mains du COPIL. La nouvelle structure entrera donc en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et non en 2015 comme prévu initialement. Par ailleurs, il explique que la mise en œuvre de la nouvelle LAT, notamment le déclassement de zones à bâtir en zones agricoles, va certainement prendre du temps.

### YVAN CHERPILLOD

YVAN CHERPILLOD explique que les travaux forestiers de cet hiver ont été perturbés par les conditions météorologiques. Par ailleurs, le martelage 2014 a été prudent car il faut craindre des foyers de bostryches ainsi que la présence de la maladie du frêne. Enfin, il rappelle que les travaux de la Route du Village se sont bien déroulés.

GEORGES CAVIN demande pourquoi les privés devraient participer à l'assainissement de la servitude de Trimon. DANIEL SCHORDERET répond que la commune a consulté les privés bénéficiant de cette servitude et qu'aucun n'est disposé à participer aux éventuels travaux d'assainissement. Il n'est toutefois pas prouvé que l'eau de la commune soit l'unique responsable.

### STEPHANE THONNEY

JEAN PIERRE MEYER demande si le trottoir de la Route du Village va être goudronné. STEPHANE THONNEY répond qu'il ne s'agit pas d'un trottoir mais d'un cheminement piétonnier. YVAN CHERPILLOD ajoute qu'il n'a jamais été question d'un trottoir dans le préavis municipal et que la sécurité est améliorée par rapport à ce qui existait avant les travaux.

WILLY HENZER demande quand seront résolus les problèmes de ruissellement d'eau sur le chemin à côté de chez lui. STEPHANE THONNEY répond que ceci sera fait cette année.

### OLIVIER HÄHNI

OLIVIER HÄHNI explique que, suite à divers événements, la politique de location des refuges et de la grande salle a été revue. Ainsi, les refuges ne seront plus loués qu'à des habitants de la commune alors que la grande salle connaîtra également des limitations. Par ailleurs, concernant la grande salle, une étude est en cours concernant une centrale de chauffe à plaquettes. Enfin, au niveau des écoles, l'assemblée intercommunale de l'ASIJ a accepté le projet de construction des deux collèges à Servion et Carrouge.

Au sujet des écoles, MARILYNE CHERPILLOD ajoute que la fête des promotions scolaires se déroulera à Vulliens le 3 juillet prochain durant l'après-midi. Certaines routes du village seront fermées pour l'occasion.

### DANIEL SCHORDERET

DANIEL SCHORDERET aborde la question de la *rave party* sauvage qui s'est déroulée dans les bois de Vulliens le 3 mai dernier. 7 DJ provenant de l'Europe entière étaient présents tout comme environ 200 personnes. Il précise qu'il n'y a pas eu de déprédations ce qui fait que la commune n'a pas pu porter plainte malgré le non-respect de plusieurs législations. ALAIN BETTEX est passé sur place le dimanche matin et a été étonné du nombre de plaques non vaudoises voir étrangères.

DANIEL SCHORDERET explique que le 29 juin prochain aura lieu le culte d'adieu du pasteur YVES PARIS sur le terrain de foot de Vulliens. Par ailleurs, la fête nationale sera couplée cette année avec le parachute et se déroulera donc au Champ du Chêne le vendredi 1<sup>er</sup> août alors que le saut en parachute aura lieu les 2 et 3 août.

### 9. Divers et propositions individuelles

GARY CHERPILLOD rappelle qu'il s'agit du dernier moment pour signer l'initiative populaire de l'USP sur la souveraineté alimentaire et qu'il a des feuilles de signatures avec lui.

CHRISTOPHE CHAPPUIS remercie la jeunesse pour la tenue régulière de la buvette. Il donne rendez-vous à tout le monde le 9 octobre prochain et lève la séance à 22h15.